

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2009-0340/PRE portant création du Comité National d'Organisation du Séminaire de Réflexion sur l'Action Gouvernementale 2002-2009.

n° 2009-0340/PRE

Ministère
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUSULMANES ET DES BI-
ENS WAKFS

Date de publication
26 avril 2009

Numéro JO
n° 8 du 30/04/2009

Date du numéro
30 avril 2009

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La Constitution du 15 septembre

VU Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

VU Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

VU Le décret n°2008-0093/PRE du 03 avril 2008 fixant les attributions des membres du Gouvernement.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Il est créé un Comité National d'Organisation du Séminaire de Réflexion sur l'Action Gouvernementale qui est placé sous la tutelle du Premier Ministre.

Article 2

Le pilotage et la coordination des actions dudit comité est dirigé par un comité directeur composé de

- M. Abdi Elmi Achkir, Directeur de Cabinet du Président et de la République, Président
- M. Rachid Hassan Saban, Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Vice-président. Ce comité sera appuyé par trois sous-comités : * Sous Comité Rédaction des documents et des Procès-verbaux, * Sous-Comité Communication et Publication, * Sous-comité Logistique – Accueil.

Article 3

Sous Comité Rédaction des documents et des Procès-verbaux Ce comité a la charge de rédiger et d'élaborer le document cadre préparatoire des travaux du Séminaire et de dresser les procès-verbaux de chaque thématique afin de restituer les actes du séminaire consignés dans le document final. Il est composé de

-
- Mme. Ouloufa Ismaïl Abdo, Conseillère Juridique du Premier Ministre Rapporteur Général
 - M. Mahdi Mahamoud Issa, Secrétaire Exécutif de l'Education Nationale, 1er Rapporteur Général-adjoint
 - M. Saïd Absieh Warsama, Conseiller du Secrétaire d'Etat à la Solidarité Nationale, 2ème Rapporteur Général-adjoint.
- Ils seront assistés de : Pour le premier thème relatif au

Chapitre 1 : Stabilité macroéconomique, croissance et compétitivité

- M. Malik Garad, Banque Centrale de Djibouti, Rapporteur Principal
- Mme. Mouna Abdi Eltireh, Secrétariat Général du Gouvernement, Rapporteur-adjoint. Pour le deuxième thème relatif au

Chapitre 2 : des Secteurs sociaux : * Valorisation du capital humain, accès aux services sociaux de base – Mme. Zahra Youssouf, ADDS, Rapporteur Principal

- Dini Abdallah, Directeur de l'Environnement
- M. Salahaddine Abdoulsamad, consultant, Rapporteur-adjoint. * Développement rural et sécurité alimentaire, protection de l'environnement – Jalludine Mohamed, Directeur du CERD, Rapporteur Principal
- Christian Hazoume, Rapporteur-adjoint
- Ali Silay, Inspecteur Général de la Santé, Rapporteur Général – adjoint. Pour le troisième thème relatif au

Chapitre 3 : Solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et objectifs du millénaire pour le développement

- M. Almis Mohamed Abdillahi, Directeur des Financements Extérieurs, Rapporteur Principal
- M. Charmaké Idiss Ali, Directeur de l'INAP, Rapporteur adjoint. Pour le quatrième thème relatif au

Chapitre 4 : Décentralisation, Coopération Internationale, Gouvernance, et Sécurité

- Mme Fathia Djama Ouddine, Conseillère du Président de la République, Rapporteur Principal
- M. Rastam Ahmed Aye, Rapporteur-adjoint, Secrétariat Général du Gouvernement
- Melle Souad Houssein Farah, Rapporteur-adjointe, Conseillère Juridique, Présidence.

Article 4

Sous-Comité Communication et Publication Ce Sous-Comité est chargé d'élaborer un projet de communication qui associe tous les organes de la presse nationale locale et éventuellement régionale et d'organiser les points de presse, des interviews et en faire les diffusions nécessaires. Il a également comme mission de rédiger en amont des communiqués de sensibilisation et en aval des communiqués d'information qui seront diffusés à la Radio télévision de Djibouti et à la Nation. Il est composé de

-
- M. Khaled Haidar, Conseiller du Ministre de la communication, Coordinateur
 - Mme Deka Ahmed Robleh, Conseillère en Communication du Président Coordinatrice-adjointe
 - M. Abdi Atteye, Directeur de la RTD
 - Mme. Hasna Maki, Directrice de l'IDA
 - M. Yasser Hassan Boulo, Directeur de l'ADI
 - M. Hassan Moumin Barreh, Al Qarn
 - M. Mohamed Osman, la Nation.

Article 5

Sous-comité Logistique – Accueil : Le Sous-comité est chargé d'assurer la préparation du lieu où se déroulera le séminaire, de l'accueil des participants et de toute autre tâche qui permettra le bon déroulement dudit séminaire. Il est composé de

- M. Omar Saïd, Directeur du Palais du Peuple, Coordinateur
- M. Doualeh Mahamoud, Secrétariat d'Etat, Coordinateur-Adjoint
- M. Hassan Mohamed Kamil, Conseiller Technique du Premier Ministre, membre
- Mme Zam-Zam Zakaria, ADDS, membre
- M. Samatar Hassan, ADDS, membre.

Article 6

Compte tenu de l'importance de l'organisation de ce séminaire, tous les membres du gouvernement, de leurs hauts cadres et des sous-comités sus- mentionnés, devront être régulièrement disponibles et accorder la priorité à la préparation et l'organisation de cet évènement.

Article 7

Le Premier Ministre est chargé de l'application du présent Arrêté qui sera enregistré et publié au Journal Officiel.
